

INSTRUCTEUR/INSTRUCTRICE DROIT DES SOLS

NOUS RECRUTONS !



Pégomas et Grasse



Temps plein



Accès par voie statutaire
ou contractuelle



Cadre d'emploi des
rédacteurs territoriaux



Régime indiciaire et
indemnitare



A pourvoir dès que possible

*Vous avez le sens du service public ?
Rejoignez la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse*

LE PAYS DE GRASSE EN BREF

Une Communauté d'Agglomération rassemble plusieurs communes pour conduire ensemble des projets structurants au service d'un territoire et de sa population. La CA du Pays de Grasse regroupe 23 communes pour 100 000 habitants - habitantes. Elle dispose d'un cadre de vie préservé proposant richesses culturelles et nature remarquable. Capitale Internationale des parfums, son savoir-faire est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

VOTRE RÔLE - VOS COMPÉTENCES

Envie de contribuer concrètement au développement du territoire ? Rejoignez une équipe engagée au cœur des enjeux d'aménagement du Pays de Grasse et mettez votre expertise en urbanisme au service de projets variés.

- Instruire les autorisations du droit des sols, de la réception des dossiers à la rédaction des projets d'arrêtés, en veillant à leur recevabilité, à leur conformité réglementaire et à la coordination des consultations nécessaires.
- Accompagner et conseiller les usagers/usagères et les professionnels sur la réglementation d'urbanisme, les procédures administratives et la faisabilité des projets.
- Assurer une veille réglementaire et juridique dans le domaine de l'urbanisme afin de garantir la qualité et la sécurité juridique des actes instruits.
- Participer au bon fonctionnement du service et contribuer aux échanges avec les communes membres dans le cadre de l'instruction mutualisée des autorisations d'urbanisme.

VOUS ÊTES DE NATURE À

- Analyser avec rigueur des dossiers complexes.
- Organiser votre activité avec autonomie et méthode.
- S'adapter à l'évolution des réglementations et des procédures.

VOUS DISEPZ

- Titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 au minimum et pouvant attesté d'une expérience similaire.
- Solides connaissances en droit de l'urbanisme et en réglementation applicable au droit des sols.
- Bonne maîtrise de la lecture de plans ainsi que des notions techniques liées au bâtiment et aux VRD.
- Maîtrise des procédures d'évolution du PLU.
- La connaissance des procédures foncières serait un atout apprécié.
- Qualités rédactionnelles et relationnelles.
- Capacité à travailler avec rigueur, autonomie et sens de l'organisation.
- Maîtrise des outils informatiques.

NOS AVANTAGES +

- Parking gratuit.
- Titres restaurant : 50% participation collectivité.
- Comité des Oeuvres Sociales : avantages, loisirs, chèques cadeaux (si adhésion).
- Mutuelle labellisée : participation employeur (sous conditions).
- Télétravail (1 jour maximum selon le poste) sous condition.
- Participation aux frais de transport en commun.

MOTIVEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT le 10 septembre 2026
Envoyez votre CV et lettre de motivation au
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 avenue Pierre Séward - 06130 GRASSE
ou par e-mail à : RH-Recrutement-Formation@paysdegrasse.fr

